

LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ AU REGARD DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES DE 2002

Emma Tilleli¹
Doctorante

Les Algériens ont été appelés aux urnes deux fois en 2002 et ce, à quelques mois d'intervalle : pour élire leurs députés, le 30 mai et leurs conseillers municipaux et départementaux², le 10 octobre. Ces élections – s'inscrivant dans une dynamique complexe – devaient confirmer ou infirmer la stabilisation démocratique du pays. Au plus fort du terrorisme, la reprise du processus électoral pluraliste en 1995³ avait pour finalité de démontrer que l'effondrement de l'Etat algérien face au terrorisme islamiste était une vue de l'esprit. Cependant, les espoirs d'une légitimation du pouvoir sous la présidence de Liamine Zeroual avaient été largement entamés par la fraude généralisée lors des élections législatives et locales de 1997 et l'accession au pouvoir du Rassemblement national démocratique (RND), parti nouvellement créé⁴ pour soutenir la politique du président L. Zeroual. Les élections législatives et locales de 1997 avaient pour objectif, malgré le terrorisme, de restaurer l'édifice institutionnel ébranlé par l'interruption du processus électoral plutôt que de légitimer les dirigeants politiques. La démission de Zeroual en septembre 1999, signifiait que le but n'était plus la restauration de l'Etat, mais la volonté de légitimer ses dirigeants⁵. Les responsables militaires avaient invoqué le principe de la « sauvegarde de la démocratie » en 1992, pour justifier l'interruption du processus électoral qui avait vu la victoire du FIS. En septembre 1999, Zeroual soulignait que c'était au nom de

¹ Emma Tilleli prépare actuellement une thèse sur l'Algérie.

² Election des conseillers des 1541 APC (Assemblée populaire communale) et des 48 APW (Assemblée populaire wilayale).

³ Quatre candidats se sont présentés aux élections présidentielles de 1995 : L. Zeroual, S. Sadi, M. Nahanh et N. Boukhrouh.

⁴ Le RND a été créé en février 1997 et emporte la majorité des sièges aux élections législatives du 5 juin 1997 et aux élections locales du 23 octobre 1997. Toute l'opposition s'est regroupée dans une série d'actions pour dénoncer la fraude massive. (cf. notamment la manifestation unitaire du 30 octobre 1997 : la *protesta*).

⁵ Luis Martinez, « De l'élection présidentielle au référendum : la quête d'une nouvelle légitimité algérienne », *Monde arabe, Maghreb-Machrek*, n°168, avril-juin 2000, p. 42.

« la consolidation de la démocratie pluraliste » et afin de donner à l'alternance au pouvoir une concrétisation réelle » qu'il démissionnait. Après cette « reprise et consolidation du processus démocratique », le paradigme se déplace vers le registre de la « normalité démocratique » par l'ancrage du processus électoral pluraliste et la possibilité d'une alternance au pouvoir. L'élection présidentielle de 1999 apparaît alors comme l'illustration du débouché démocratique de l'après-terrorisme.

En fait, ces dernières élections sont loin de répondre aux attentes de la démocratie. En effet, le rejet violent des opérations électorales en Kabylie, le taux de participation particulièrement bas, le pluralisme amputé des forces qui symbolisent la démocratie pluraliste et le retour de la violence dans le processus électoral obligent à tempérer le constat de stabilisation.

Les élections locales confirment les grandes tendances observées lors des législatives : retour en force de l'ex parti unique, le FLN, recomposition du pôle islamiste au profit du parti le plus radical, fort taux d'abstention et rejet actif des élections en Kabylie. D'ailleurs, quelques mois plus tard, la seconde campagne électorale était largement focalisée sur ces premiers résultats. Les deux scrutins se déroulent dans un contexte assez similaire. Alors que le reste du pays vit des campagnes électorales assez routinières, la tension est vive en Kabylie.

Chaque élection se joue sur des enjeux spécifiques, selon la nature de l'élection et selon la perception, par les électeurs, des problèmes du moment et de la capacité des candidats à y trouver remède. La nouveauté de ces deux consultations, c'est que, lors des campagnes électorales, les chefs de partis en lice cherchent davantage à convaincre les Algériens d'aller aux urnes qu'à exposer un programme. Les élections semblent moins se focaliser sur des enjeux programmatiques portant sur les problèmes de société, que sur la légitimité même des règles du jeu politique et la définition de la démocratie. Ainsi, plus que les résultats de l'élection, c'est sa crédibilité – mesurée au regard du taux de participation et de la gestion de la crise en Kabylie - qui semble en être l'enjeu principal.

Que signifie ces élections pour la démocratie en Algérie ? Après plus de dix ans de guerre civile, un processus électoral interrompu, une délégitimation progressive du recours aux armes, on pourrait penser que les forces politiques légales tendraient de plus en plus à la certitude que « la démocratie est le seul jeu possible ». Or, l'entrée dans le champ politique d'un nouvel acteur, le « Mouvement citoyen » en Kabylie, porteurs de revendications démocratiques, mais qui rejette conjoncturellement la démocratie représentative trouble les règles du jeu légitimement admises. Il apparaît alors, que pour des forces représentant le camp démocratique, la démocratie n'est pas encore le « seul jeu possible ».

Ainsi, les conséquences « normales » d'une élection sont bien là : recomposition du champ politique, campagnes électorales investies par les partis politiques, incertitudes sur les

résultats. Mais, en réalité, ces élections, en plus de modifier les rapports de force politique, entament les principes de la démocratie représentative - au regard de la grave crise en Kabylie et de la faiblesse record du taux de participation et de ses conséquences sur la légitimité des institutions élues.

Si on considère que l'élection est d'abord le moyen de désigner, lors d'une compétition concurrentielle, les détenteurs de positions de pouvoir, on peut dire que les scrutins de 2002 remplissent ce rôle par le caractère pluraliste de la compétition et le renouvellement des forces représentées dans les assemblées élues. Cependant, en ce qui concerne le rôle de l'élection en tant que processus de légitimation de l'activité politique, il en est tout autrement. Ainsi, la démocratie représentative caractérisée par l'existence de procédures pacifiées légitimes et reconnues par tous pour résoudre les conflits et qui remplacent le combat où « tous les coups sont permis », ainsi que la vertu reconnue au vote selon laquelle l'issue du suffrage se pare de la force du nombre pour fonder l'assentiment collectif, sont sérieusement mises à mal dans ces deux scrutins.

Les dernières élections révèlent alors un clivage supplémentaire par rapport aux élections de 1997. Ainsi, le clivage démocrates/islamistes/nationalistes, se complexifie avec celui des partisans du rejet des élections et les acteurs qui intègrent les règles du jeu normales en démocratie.

UNE RECONFIGURATION DU PAYSAGE POLITIQUE

Au regard de l'histoire récente du processus électoral de l'Algérie, ces élections constituent un élément central de la construction démocratique : loin d'être considérées comme une formalité, les élections sont bien un véritable enjeu pour l'ensemble des forces politiques. La prise au sérieux de la compétition électorale par l'ensemble des acteurs qui y sont engagés et la recomposition du paysage politique peuvent en effet être interprétées comme des indices de « normalisation » de la vie politique en Algérie. Point de redistribution des rapports de force entre organisations partisans et plus largement, entre familles politiques, le scrutin démocratique est une épreuve à laquelle on se prépare et dont les effets sur le système partisan sont lourds de signification.

Une recomposition du champ politique dans le cadre d'un processus électoral normal

Les nationalistes : le FLN supplante le RND

Comment expliquer le retour du FLN comme première force politique ?

Le vainqueur incontestable des élections législatives du 30 mai est le FLN puisqu'il triple son score de 1997. Fort de ses 199 mandats (alors qu'il en disposait seulement 64 dans la législature précédente), l'ancien parti unique redevient, après 13 ans de multipartisme, la première force politique du pays et emporte la majorité absolue des mandats. Son retour sur le plan national est d'ailleurs largement confirmé par les élections locales du 10 octobre : une bonne partie des municipalités et la quasi-totalité des wilayas sont également désormais entre les mains du FLN⁶.

Son succès laisse cependant songeur. Symbole des années de plomb, le FLN incarne en effet la corruption comme mode de gestion des affaires publiques, l'autoritarisme et le discrédit. En octobre 1988, c'est lui qui fait l'objet du courroux des manifestants. Parvenant à se maintenir pendant la relance du processus démocratique (1989-1992), il perd largement les premières élections pluralistes en 1990 puis en 1991. En 1997, il est laminé par la victoire de « la machine électorale » du RND. Moribond et marginalisé sur la scène politique, comment s'explique ce retour spectaculaire au premier plan de la scène politique ?

Les observateurs de la vie politique algérienne mettent principalement en avant « l'effet Benflis ». Ali Benflis, chef du gouvernement algérien depuis août 2000 et secrétaire général du FLN depuis septembre 2001 a en effet engagé un processus de rénovation partisane avec le soutien évident du président. Le remplaçant de Boualem Benhamouda à la tête du parti, a semblé vouloir rompre avec la vieille garde, avec les caciques et les conservateurs et la mauvaise réputation du FLN. C'est au nom de cette rénovation que la composition des listes FLN aux élections est entièrement repensée au bénéfice de nouveaux venus : seuls 25 % des députés sortants figurent sur les listes pour les élections parlementaires ! Parmi les 199 élus, seuls 25 ont déjà été députés. De plus, ce ne sont pas moins de 18 femmes qui entrent au Parlement au nom du FLN⁷, pourtant considéré comme un parti très conservateur. Objet d'une lutte entre anciens et nouveaux, le processus de sélection des candidats a d'ailleurs fait l'objet d'une couverture journalistique : cette publicisation par la presse d'une bataille interne a permis de connaître quels critères de légitimité le nouveau leader voulait mettre en avant : la compétence et la jeunesse ont été les principaux arguments avancés

⁶ Le FLN dirige 668 APC sur 1541 (en remportant 4871 sièges d'APC sur 13 981) et est majoritaire dans 43 wilayas sur 48 (798 sièges d'APW sur 1960). Il recueille 2,55 millions de voix. En 1991, le FLN obtenait 1,5 millions de voix.

⁷ Une majorité de candidats est universitaire.

pour justifier le choix des candidats. Il semble que le chef du gouvernement ait ainsi cherché à redorer l'image du FLN en produisant, à l'intention des jeunes militants, un discours moderniste qui disqualifiait d'emblée les vieux « apparatchiks ». La féminisation et le rajeunissement des candidats ont servi d'arguments principaux dans ce processus de renouvellement et de modernisation.

Dernière pièce d'une véritable stratégie de légitimation, Benflis a mené une campagne très dynamique ; le slogan de la campagne était : « Oui à une Algérie prospère, moderne et solidaire ». Il a rempli les stades et les salles de nombreuses villes d'Algérie, faisant deux à trois meetings par jour sur le thème de « la moralisation de la vie publique » ou du renouvellement du parti et n'hésitant pas à briser certains tabous, concernant notamment la place des femmes dans la société algérienne, la modernisation de l'école ou le statut des langues nationales. Parachèvement de cette entreprise, une charte des élus a même été constituée : « l'élu du parti du FLN s'engage et s'oblige à exercer son mandat dans des conditions de fidélité, de moralité et de transparence irréprochables⁸ ».

La chute du RND

A l'opposé, le RND perd deux tiers de ses élus (il passe de 155 à 48 sièges). Le parti du président Zeroual et de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, paie ainsi l'opacité dans laquelle il avait remporté les élections de 1997, obtenue au prix d'une fraude massive, largement dénoncé par la majorité des partis politiques. Les campagnes électorales du RND sont menées sans professionnalisme et marquées quasi-exclusivement des multiples interventions de son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, qui anime plusieurs meetings par jour et qui axe tout son propos sur le péril intégriste et sur la lutte contre le terrorisme, ce qui lui a probablement valu nombre de voix des démocrates du camp des « éradicateurs », orphelins de leur parti. La discrétion du parti dans la campagne électorale et son faible score peuvent s'expliquer par l'effet des nombreuses querelles internes qui défrayent la chronique depuis deux ans et de la mise en accusation, pour corruption et mauvaise gestion, de dizaines de ses maires. La course au leadership interne, dénuée d'arguments programmatiques, et l'absence totale de prise en compte de l'intérêt général dans la gestion des affaires publiques ont ainsi pu contribuer à donner au RND une image déplorable. Cependant, comme A. Benflis, A. Ouyahia procède également au nettoyage de ses listes, en excluant nombre d'élus mis à mal dans des « affaires. » En dépit d'handicaps certains, il a obtenu un score relativement honorable, vraisemblablement grâce à la campagne de

⁸ Tract du FLN : « Elections locales du 10 octobre 2002 : La Charte de l'élu du Parti du FLN ». Le même tract est distribué pour les élections législatives.

Ouyahia. Son échec s'est renouvelé aux élections locales⁹, même s'il obtient, en pourcentage du nombre de voix, une amélioration de son score¹⁰.

Les islamistes : une recomposition au profit de l'Islah

Le camp des islamistes est composé de trois partis politiques : le Hamas (ou MSP, Mouvement de la société pour la paix) de Mahfoud Nahnah, l'Islah (ou MRN, Mouvement de la réforme nationale) d'Abdellah Djaballah et l'Ennahda d'Adami. La mouvance islamiste connaît une redistribution des rapports de force au profit du parti le plus radical, l'Islah.

La surprise des élections législatives, confirmée aux élections locales, est l'avancée des islamistes du mouvement Islah, devant le Hamas. Ils obtiennent en effet 43 sièges, le Hamas emportant seulement 38 mandats. Le rapport de forces entre les partis islamistes est donc renversé puisqu'en 1997 c'est le MSP, avec 69 sièges et l'Ennahda (34 sièges) qui s'étaient imposés, suffisamment d'ailleurs pour entrer dans la composition de la coalition gouvernementale. Dans le courant islamiste, le grand vainqueur est donc incontestablement le parti d'Abdellah Djaballah. Les partis de Nahnah et d'Adami sont sanctionnés pour leur participation au gouvernement. Ils ont, semble-t-il, perdu leur crédibilité.

Avec El Islah, Djaballah obtient 43 sièges alors qu'Ennahda ne dispose plus que d'un seul siège à l'APN (en 1997, il en avait 34 !). A eux deux, les partis islamistes recueillent cependant près d'1,6 millions de voix, soit environ 20 % des suffrages exprimés. Ce pourcentage élevé montre qu'ils préservent largement leur capital électoral et leur position dans le champ politique.

Aux élections locales, les formations de Djaballah et de Nahnah obtiennent moins de 17 % des suffrages exprimés. Avec 9,28 %, l'Islah emporte 39 communes et arrive à égalité dans 58 autres. Le MSP n'a que 7,42 % des suffrages, ce qui lui assure une majorité dans 19 communes.

L'Islah maintient sa progression, le Hamas confirme sa chute et l'Ennahda coule dans les profondeurs du tableau électoral. Le trio islamiste recueille un total de 1,6 millions de voix. Pourtant, ces trois organisations islamistes ne semblent pas constituer un bloc électoral. Dans les faits, on observe plutôt que chacun chasse sur le terrain électoral de l'autre, cherchant à se différencier sur le plan, notamment, des slogans. A ce jeu complexe, c'est l'Islah qui, pour la deuxième fois en quelques mois, se place en première place. Représenté au Parlement mais refusant de participer au gouvernement, il se retrouve majoritaire dans une quarantaine de communes. Ayant ainsi fait la différence avec ses concurrents

⁹ Avec une wilaya et 171 communes, il s'incline largement devant le FLN.

¹⁰ Il passe de 610 461 à 965 393 voix.

immédiats, il lui resterait à avancer vers les poches brumeuses de ce qu'on appelle encore « la base du FIS dissous ». Djaballah récupère l'électorat de l'Ennahda, parti qu'il a créé et dirigé avant d'en être exclu et remplacé par Adami, ainsi qu'une base agissante du FIS¹¹. Alors que le Wafa d'Ahmed Taleb Ibrahim n'a pas été légalisé, certains observateurs prétendent que l'Islah est la vitrine légale de l'ex-FIS. A de nombreuses reprises, durant les campagnes électorales, Djaballah a affiché sa volonté d'intégrer des anciens élus du FIS. L'Islah milite également pour la libération des détenus du FIS. Le FIS fait savoir par ses relais qu'il faut voter pour l'Islah. La manière avec laquelle A. Djaballah mène sa campagne, son insistance sur l'application de la charia, autant que l'instrumentalisation des citations coraniques, indiquent clairement sa volonté de jouer sur le même registre radical que le FIS. Son investissement dans la campagne des élections locales, animant près de 80 meetings électoraux, montre qu'il a d'ores-et-déjà pris date avec l'élection présidentielle. Djaballah a toujours refusé de s'impliquer dans les différents gouvernements constitués depuis la reprise du processus électoral en 1995. Le leader islamiste veut se garder de toute compromission avec le pouvoir, qui pourrait lui coûter aussi cher qu'à Saïd Sadi ou à Mahfoud Nahnah, dans la perspective de l'élection présidentielle. C'est la raison pour laquelle il tente de marquer sa différence d'avec les deux autres partis islamistes qui participent au gouvernement depuis 1997. Il martèle alors que : « El Islah n'est pas un beni oui-oui ».

La volonté d'ouverture de la coalition gouvernementale

Le FLN, qui détient la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, aurait pu se passer d'alliances, mais tout le discours de Benflis est fondé sur le principe de négociation. Celui-ci fait du dialogue un principe clé de sa participation à la gestion des affaires du pays : pour lui, « aucun parti ne recèle en lui la capacité de régler seul la crise multiforme que connaît le pays et en éliminer les effets néfastes sur l'économie et la société¹² ». Le principe de coalition gouvernementale¹³ a vu le jour au lendemain des élections législatives du 5 juin 1997 qui avaient donné naissance à une nouvelle configuration de la scène politique algérienne. Le RND, devenu parti dominant de l'Assemblée, avait alors construit une coalition avec le FLN. Il avait également décidé de s'allier avec le Hamas, le choix avait alors

¹¹ *El Watan*, le 2 juin 2002.

¹² Interview d'A. Benflis, cité par *El Moudjahid*, le 20 juin 2002.

¹³ Le régime étant parlementaire, le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale. Selon l'article 99 de la constitution du 28 novembre 1996, le Parlement contrôle l'action du gouvernement. L'article 80 dispose que le chef du gouvernement est responsable devant l'Assemblée populaire nationale. Il doit démissionner en cas de non approbation de son programme présenté à l'APN. L'Assemblée nationale peut renverser le gouvernement en cas de non vote d'une motion de confiance proposé par le chef du gouvernement (Article 84). Selon l'article 79, le chef du gouvernement présente les membres du gouvernement qu'il choisit au président de la République, qui les nomme.

été fait pour une large coalition gouvernementale qui regroupait les islamistes et les conservateurs.

Le recours à ce mode de gouvernement semble résulter beaucoup plus d'une quête éperdue d'un consensus politique en vue de préparer le terrain à la concorde civile en ouvrant les portes des institutions aux islamistes pour les domestiquer, que d'une réelle nécessité imposée par les nouvelles réalités politiques du pays. En effet, à bien examiner les résultats des élections législatives de 1997, qui offraient aux partis RND et FLN une très confortable majorité parlementaire, rien n'obligeait le pouvoir à chercher un rapprochement avec d'autres forces politiques, notamment les islamistes, qui ont fait pour la première fois, de manière structurée, leur entrée au gouvernement. Pour d'autres considérations, le chef du gouvernement, avec l'assentiment du président, élargit le cadre de la coalition en décembre 1999 à d'autres formations politiques se réclamant du courant démocratique telles que le RCD et le PRA. Deux interprétations s'opposent. D'abord, l'intégration de ces partis dans la mouvance démocratique viserait à soutenir le président dans son projet de réformes modernistes et à constituer un large front dans la lutte contre le terrorisme, auquel s'est rallié le FLN. On peut également penser que l'objectif visé consiste à fragiliser et à neutraliser l'opposition dans le pays en achetant son silence contre des postes ministériels. Accusations que récusent le RCD, qui s'est fait beaucoup d'ennemis, dans le camp des démocrates, en participant au gouvernement. Il a quitté le gouvernement à la suite de la répression sanglante des manifestations en Kabylie. Le parti de Saïd Sadi fait publiquement son mea culpa en reconnaissant avoir vainement cru à la possibilité de changer les choses de l'intérieur du système. Même si Benflis délivre des satisfecit à la coalition sortante et se déclare convaincu de la nécessité de faire appel, dans la gestion des affaires du pays, à toutes les volontés pour sortir le pays de la crise, il est illusoire de croire que le fonctionnement de la coalition, composée de courants politiques et idéologiques que rien ne rapproche, pour ne pas parler d'hostilité, se déroule sans heurts. Derrière le faux consensus de la solidarité gouvernementale, les islamistes ne se privent pas d'engager ouvertement, dans d'autres sphères, des batailles idéologiques qui font leur raison d'être et auxquelles ils n'ont jamais renoncé. Le débat sur l'école n'est qu'un exemple, parmi tant d'autres, qui renseigne sur les divergences de fond qui traversent les courants de la coalition gouvernementale et que le pouvoir cherche à occulter. On a vu au Parlement, comment, face à des projets sensibles, les différents partis de la coalition ne se font aucun cadeau et retournent dans leurs coquilles pour défendre des positions strictement partisans. Jusqu'aux dernières élections législatives, on peut dire que si de nombreux dossiers, comme le statut de la femme ou la justice, sont renvoyés aux calendes grecques, c'est précisément parce que l'on court derrière de chimériques compromis, impossibles à réaliser. La seule

exception est le commencement de la réforme de l'école approuvée en conseil des ministres – sans vote au parlement - et qui connaît un timide début d'application.

Le nouveau gouvernement nommé le 18 juin 2002, est composé du précédent, renouvelé à 50 % (15 nouveaux ministres et 6 nouveaux ministres délégués) : on note la présence de cinq femmes dont Khalida Messaoudi, ancienne députée du RCD et porte-parole de Saïd Sadi lors de l'élection présidentielle en 1995, qui obtient le poste de ministre de la Culture et de la Communication et porte-parole du gouvernement. On trouve aussi, comme ministre d'Etat, A. Ouyahia, « représentant personnel du président A. Bouteflika ». La majorité des nouveaux venus sont des universitaires peu connus du grand public et qui n'ont jamais exercé une fonction supérieure dans l'Etat. On y voit une féministe laïque, résolument opposée au contrat de Rome, cohabiter avec un proche du FIS soutenant, à l'opposé, le contrat de Rome, à l'instar du ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Belkhadem. Cependant, force est de constater que Belkhadem – qui semble neutralisé au sein du FLN – ne s'occupe plus que des relations avec les pays arabes, les relations avec les pays occidentaux étant du ressort direct du président Bouteflika. De même, entre K. Messaoudi, qui fait de l'abrogation du code de la famille son leitmotiv depuis le milieu des années 80, le FLN, qui a voté le code de la famille – malgré le renouvellement de son élite politique –, et les islamistes du Hamas qui souhaitent le renforcer, peu de choses en commun sinon une participation à un même gouvernement. Cependant, le nouveau gouvernement mis en place au lendemain des élections législatives montre quelques signes d'avancée, concernant le code la famille principalement. Ainsi, depuis le mois d'octobre, la ministre chargée de la Famille et de la Condition féminine, Boutheïna Cheriet, a multiplié les sorties médiatiques à propos de sa prochaine révision. La nouvelle ministre estime que les lectures rigoristes de l'islam, sur lequel repose les droits indiscutables des époux à la polygamie, au divorce, au domicile conjugal et à exercer une autorité sans partage sur les enfants sont le fruit « d'une interprétation mythologique, réductrice et simpliste »¹⁴. Elle qualifie ce code de « texte rétrograde, patriarcal et régressif. » Au-delà des injustices et inégalités en droits et devoirs qu'ordonne ce texte, sa modification met en place d'autres enjeux. C'est la perception même de la femme dans la société algérienne qui pourrait changer avec le renforcement de ses droits. On ne peut que se réjouir de cette annonce, en espérant que sa concrétisation soit possible. Il est vrai que des réformes de cette ampleur prennent du temps et doivent faire l'objet d'un long débat pour tenter de légitimer durablement une nouvelle conception de la nation algérienne. Ce que ne cesse de marteler A. Benflis. L'une des difficultés tient également au fait que les réformes modernistes promises par le président et le gouvernement depuis plus de deux ans ne trouvent plus aucun soutien dans l'opposition démocratique et ne rencontrent donc que la contestation islamiste. Le RCD a quitté la

coalition gouvernementale à la suite de la répression des émeutes en Kabylie et s'oppose depuis lors farouchement au gouvernement qu'il accuse d'inertie après avoir largement soutenu ces grands projets de réformes. Les partis démocratiques et la presse privée se focalisent sur la critique de la concorde civile et de la gestion de la crise en Kabylie.

Comme en 1997, c'est le parti du Premier ministre¹⁵, fortement soutenu par le président, qui remporte les élections législatives, bénéficiant d'une sorte de prime au sortant. En effet, la confusion entre la fonction de secrétaire général du FLN et celle de chef du gouvernement joue à l'avantage de Benflis, qui se présente comme l'homme de l'ouverture et de la négociation. Le président A. Bouteflika a besoin de préparer toutes les conditions nécessaires pour prétendre à un second mandat à la magistrature suprême. L'une de ces conditions, c'est la mise en place d'une coalition gouvernementale acquise à son programme.

UNE ABSENCE DE CONSENSUS SUR LES REGLES DU JEU POLITIQUE

En dépit d'une reconfiguration du champ politique, bien normale au sortir d'une épreuve électorale, coexistent des attitudes foncièrement différentes, qui relèvent de conceptions opposées de la compétition politique démocratique. L'ampleur de l'abstention, la pratique du rejet des élections en Kabylie et le boycott des partis démocratiques ont ainsi marqué ces consultations électorales. Treize ans après l'instauration du multipartisme, il semble bien que la démocratie ne reçoive pas de définition commune de l'ensemble des groupes. Le retour de la violence dans la campagne électorale en est une illustration problématique.

¹⁴ Interview citée par *Le Matin*, le 26 novembre 2002.

¹⁵ Le RND, créé en mars 1997 par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, emporte très largement le scrutin législatif du 5 juin et les élections locales du 23 octobre 1997.

Une abstention record

En dépit du matraquage médiatique de la part des médias d'Etat et des partis à l'existence fantomatique¹⁶ dont la campagne était uniquement basée sur l'appel au vote, sans aucun enjeu programmatique ni mobilisation, le taux de participation aux élections législatives du 30 mai dernier est le plus faible depuis l'indépendance de l'Algérie : 45 %. Moins d'un algérien sur deux a donc voté. Il est de 50,11 % aux élections locales, si l'on ne tient pas compte des wilayas de Bougie et de Tizi-Ouzou. L'exclusion de toute une région dans la détermination de la participation officielle révèle le caractère illégitime, non-conventionnel du rejet des urnes. Comme l'écrit Patrick Champagne à propos de la Russie, « ce n'est sans doute pas un hasard si tous les systèmes politiques s'appliquent à manipuler le taux d'abstention réel aux élections et même, lorsque cela est possible, s'efforcent de le faire disparaître. C'est que celui-ci, constitue, un indicateur objectif d'un état donné d'une société. Il exprime, pour une large part, le décalage entre les attentes de la population à l'égard du champ politique, et la réalité constatée de leurs conditions de vie »¹⁷.

L'engouement citoyen manifesté, officiellement, lors de l'élection présidentielle de 1995 est bien loin. Le taux de participation aux élections ne fait que baisser depuis la reprise du processus électoral. Liamine Zeroual est élu, officiellement, avec un taux de participation de 75 %. Les élections législatives du 5 juin 1997 enregistrent un taux de 65,6 %, les élections locales de la même année donne lieu à un tassement du taux de participation, dû probablement à la forte contestation des résultats des précédentes élections. Le taux de participation perd alors 7 points, chutant à 58,55%. L'espoir né de la campagne présidentielle anticipée permet l'amorce d'une timide reprise de la participation en portant le chiffre à 60,25%. La participation descend deux ans plus tard au-dessous des 50 %.

Lors des élections législatives du 30 mai 2002, le ministre de l'Intérieur explique ce faible taux de participation par le boycott et le rejet des élections, par le recours à la violence en Kabylie pour empêcher les citoyens de voter, tout en reconnaissant par ailleurs l'échec de la stratégie du boycott. Les résultats démontrent clairement que les abstentionnistes ne se recrutent pas uniquement en Kabylie, mais sur l'ensemble du territoire national où il n'y a eu aucune pression sur les électeurs pour les empêcher de voter. Le taux de participation dans les wilayas du Centre est en effet très largement inférieur au taux moyen national (30 %). Cependant, on peut se demander pourquoi le pouvoir en place, habitué à manipuler les chiffres, accepte de donner un chiffre inférieur à la barre fatidique des 50%, gage de

¹⁶ 23 partis participent à l'élection législative, près des deux tiers sont totalement inconnus du grand public et n'ont aucune activité politique.

¹⁷ Patrick Champagne, « Faire voter : notes sur la « démocratisation » politique en Russie », ARSS, *Votes*, n°140, décembre 2002, p. 80-84.

crédibilité et de légitimité. L'explication est peut-être à chercher dans la mise en place d'une série de mécanismes pour lutter contre la fraude. On note que, pour la première fois depuis la reprise du processus électoral, la transparence des scrutins n'a pas été contestée par les différentes forces politiques.

Le fort taux d'abstention a des causes extrêmement diverses. Il faut distinguer, dans l'analyse de ces deux scrutins, ce qu'on peut appeler « l'abstention passive », du boycott et du rejet actif des élections. Les raisons de l'abstention ne sont évidemment pas homogènes, on peut les diviser en quatre groupes : l'abstention expliquée par un désintérêt à la chose politique (ceux qui ne votent jamais), l'abstention caractérisée par une perte de confiance en la capacité du politique à régler les grands problèmes de société, les partisans du rejet des élections pour des raisons politiques et enfin, ceux que ces derniers ont matériellement empêchés de voter en Kabylie.

La défiance vis-à-vis du politique s'explique par une perception populaire de l'absence de visibilité sur le terrain des élus et de l'incapacité de la classe politique à régler les problèmes quotidiens : eau, travail, logement, terrorisme... Tout au long des deux campagnes, de nombreux reportages dans la presse algérienne ont été consacrés à cette indifférence des citoyens vis-à-vis du politique¹⁸. Les mêmes conclusions reviennent inlassablement : « A quoi ça sert de voter ? Les politiques ne règlent pas la dégradation de la situation sociale et économique, le terrorisme, les problèmes d'eau et de logement. (...) Les hommes politiques ne viennent que pendant les campagnes électorales. »

Les campagnes du FLN, du RND et surtout de la présidence et du gouvernement sont axées sur la nécessité de participer aux scrutins pour « faire avancer la démocratie et les forces républicaines ». Tous les courants politiques appuient leur argumentaire sur le taux de participation et ses conséquences potentielles sur la légitimité des institutions élues. Yazid Zehrouni, le ministre de l'Intérieur, ne cesse d'appeler au « réveil des démocrates », et ne cache pas sa hantise du boycott. Tout au long des campagnes électorales, la participation apparaît dans le discours de tous les acteurs politiques comme un enjeu fondamental.

La récente décision du ministre de l'Intérieur de créer des brigades de femmes policiers pour se rendre chez les gens et les convaincre de voter montre que cette défiance a une résonance au sein du pouvoir en place, et qu'il veut tirer les conséquences de la forte abstention des dernières élections législatives.

La radicalisation politique et le « Mouvement citoyen »

Alors que le reste du pays vote dans des conditions normales, la Kabylie vit une situation de quasi-insurrection contre le pouvoir central en empêchant le déroulement des opérations électorales. Les deux élections révèlent un processus inédit de radicalisation politique.

Le boycott des élections, pratiques récurrentes du jeu politique algérien¹⁹, se différencie du rejet. En effet, le boycott des élections est un simple appel à ne pas voter avec une dimension pacifique. Le rejet implique une contrainte physique et morale à l'encontre des électeurs et des acteurs qui participent aux élections. C'est une différence importante assumée par les partisans du rejet.

Pour comprendre la signification de ce rejet des élections pour la démocratie, et la stabilité du pays, il est indispensable d'analyser la stratégie de ce « Mouvement citoyen » au regard des « critères de la démocratie ».

Présentation du Mouvement citoyen : objectifs, stratégies, méthodes

L'assassinat d'un jeune lycéen dans les locaux d'une brigade de gendarmerie en Kabylie, le 18 avril 2001, à la veille de la commémoration du printemps berbère d'avril 1980, provoque une série d'émeutes fortement réprimée par la gendarmerie²⁰. Les principaux partis politiques implantés en Kabylie, le RCD et le FFS, sont alors rapidement marginalisés au profit de la résurgence de structures traditionnelles : le « Mouvement citoyen » ou coordination des arouchs (tribus). Depuis lors, la région vit en situation de quasi-insurrection contre le pouvoir central. La mobilisation populaire autour du Mouvement citoyen est très importante²¹ et sa stratégie est aujourd'hui focalisée sur le rejet de toutes les opérations électorales.

Très hétérogène politiquement, le Mouvement citoyen a, pour dénominateur commun, le facteur régional et le rejet du pouvoir. Toutes ses interventions se focalisent sur l'exigence de la « satisfaction pleine et entière de la plate-forme d'El Kseur, scellée et non négociable²² » du 11 juin 2001 : document assez hétéroclite qui va de « la demande

¹⁸ Voir, notamment, une série de reportages dans *La Tribune*, « les Jeudis de la Tribune », et ceux du *Matin*.

¹⁹ En 1990, le FFS boycotte les élections locales, et les présidentielles de 1995. Après le retrait des « six », A. Bouteflika est le seul candidat lors des présidentielles de 1999.

²⁰ Le bilan est de 118 morts lors d'affrontements avec les forces de l'ordre, un millier de blessés et des dégâts matériels considérables.

²¹ Les marches et les émeutes sont très fréquentes et mettent en avant « la force du nombre », difficile à évaluer. Cependant, elles tendent à diminuer depuis les élections.

²² Extrait d'un document du Mouvement citoyen du 16 août 2002 : « Le Mouvement citoyen, né des douloureux événements du Printemps Noir, constitue le seul cadre de lutte pour la satisfaction pleine et entière de la Plate-forme d'El Kseur, explicitée à Larba Nath Irathen, scellée et non négociable, satisfaction qui doit être annoncée à

d'indemnisation des victimes de la répression du Printemps noir, au jugement des responsables de la répression, en passant par la reconnaissance de Tamazight comme langue officielle et nationale, sans référendum, la suprématie des instances élues sur les instances nommées et les forces de sécurité, l'institution d'une allocation chômage pour tout demandeur d'emploi à hauteur de 50% du SMIG, la fin de la Hogra (humiliation) ou encore la garantie de tous les droits socio-économiques et toutes les libertés démocratiques.²³ » La diversité des revendications, leur caractère parfois général ou peu pragmatique, rendent difficile leur application, d'autant que le Mouvement citoyen refuse toute négociation et tout compromis.

La décision de rejeter les élections a été prise par les délégués après presque six mois de discussions sur les moyens de faire avancer leurs revendications. Sous le coup de la répression sanglante et de l'interdiction des marches pacifiques (surtout celles d'Alger), les délégués se radicalisent et trouvent dans le rejet un moyen de faire pression sur le pouvoir. En effet, face à la dynamique du Mouvement citoyen, le gouvernement encourage la division en négociant avec des « faux représentants » qualifiés de traîtres par une importante partie du Mouvement citoyen, réprime durement les marches et emprisonne de nombreux délégués un mois avant les législatives. La question centrale au sein du Mouvement porte sur les conséquences du rejet sur les partis politiques implantés essentiellement en Kabylie, le RCD et le FFS, à savoir la substitution du Mouvement à des décisions qui reviennent traditionnellement aux partis. En effet, un nouvel acteur qui fait clairement concurrence aux partis dans leur activité de représentation des intérêts de la population émerge ainsi dans le champ politique. Le rejet des élections implique alors une redéfinition du rôle des partis politiques et une lutte sur les critères légitimes de la compétition politique.

L'objectif final est la volonté, clairement assumée, « d'abattre le pouvoir », selon le mot d'un délégué, en provoquant une crise institutionnelle due à l'absence d'élu dans la région. Le but du rejet est « d'empêcher la fraude »²⁴, de faire de l'élection un non-lieu en Kabylie, mais aussi un vote peu crédible au niveau national. Les moyens sont alors la mobilisation autour du principe du rejet des élections, des pressions très fortes pour dissuader les candidats de se présenter²⁵. Les délégués ont également décidé d'empêcher l'installation des élus, et en cas d'échec, – par des marches et sit-in – de tout faire pour que les représentants locaux quittent la ville !

travers une déclaration publique et officielle du premier magistrat du pays. En dehors de ce principe, toute solution n'est qu'illusion et toute velléité de dialogue ne concerne le mouvement ni de près ni de loin » .

²³ Plate-forme d'El Kseur, 11 juin 2001.

²⁴ Interview de Belaïd Abrika, délégué du Mouvement citoyen à Tizi-Ouzou, *Le Matin*, 31 mai-1^{er} juin 2002.

²⁵ Extrait du document de la Coordination Inter-Wilayas des Aarchs, Daïras et Communes (CIWADC), relatif au rejet des élections locales du 10 octobre 2002. Etabli à At Zmenzer, le 16 août 2002 : « - mettre à exécution les sanctions prévues à l'encontre des candidats et des députés de la honte et affichage de la liste des traîtres. – dissuasion de la confection des listes des candidatures. – Interpellation et sensibilisation de toute personne voulant se porter candidate. »

Les délégués du Mouvement citoyen estiment possible que le président accède à toutes leurs revendications, - alors qu'aucun signe ne le laisse penser – et dans ce cas, ils comptent être « partie prenante dans le contrôle de la mise en œuvre de leurs revendications ». Une fois leurs revendications satisfaites ou en bonne voie de l'être, les délégués appelleront à dissoudre les institutions élues et seront donc, a priori, favorables à la participation des partis politiques aux élections. Il s'ensuivra la dissolution du Mouvement citoyen, en tant qu'organisation.

Le Mouvement citoyen veut donc régler la crise actuelle en provoquant une nouvelle crise. Il apparaît que si certaines revendications du Mouvement citoyen sont légitimes, les moyens de les faire adopter sont discutables.

Les deux élections se déroulent dans un contexte similaire de blocage des opérations de vote en Kabylie et d'affrontement avec les forces de l'ordre. Les membres des coordinations de villages empêchent, souvent par la force, l'ouverture des bureaux de vote dans les wilayas de Bougie et Tizi-Ouzou en Kabylie²⁶. Les impressionnants renforts de la Compagnie nationale de sécurité (CNS) provoquent des émeutes, les urnes sont brûlées, et la logistique mise à la disposition du déroulement des élections détruite par les manifestants. La grève générale est décrétée pendant deux jours en Kabylie, les routes bloquées, l'excommunication des candidats annoncée par le Mouvement citoyen. La très grande majorité des maires RCD et FFS refuse d'assurer la logistique des opérations électorales et sont donc remplacés par des fonctionnaires, ce qui provoque la colère des délégués et militants de ces partis politiques, et d'une partie de la population. Suite au climat de violence des législatives, les élections locales voient le déploiement de 20 000 policiers en Kabylie, jusque dans les villages les plus reculés, ce qui n'est pas de nature à apaiser les choses. Des bureaux de vote sont encadrés par la police pour éviter le blocage des bureaux par les membres du Mouvement citoyen. Des affrontements entre les partisans du rejet des élections et les forces de l'ordre ont lieu lors des deux consultations. Les routes sont bloquées pour empêcher l'entrée des forces de sécurité et l'acheminement par bus « des faux électeurs venus d'Alger ». Tout au long de la dernière campagne électorale des élections locales, les sièges des partis participant aux élections, surtout le FFS, ont été saccagés dans toute la Kabylie. Le FFS a déjà pâti de sa décision de participer aux élections d'hier : de nombreux candidats FFS se sont retirés des listes à cause des très fortes pressions – symboliques et parfois physiques - du Mouvement citoyen et des permanences ont été incendiées. Si l'on ne tient compte que des résultats, le rejet des élections est un succès : le 30 mai, pas une urne n'est acheminée vers les sièges des daïras²⁷. Les quelques

²⁶ Le 30 mai, 707 bureaux de vote sur les 880 que comptent Tizi-Ouzou ont été fermés. A Bougie, 445 sur 488 ont été fermés. 90 % des bureaux de vote ne sont pas accessibles.

²⁷ Sous-préfectures.

voix de citoyens qui se sont exprimés n'ont pu être comptabilisées, les urnes qui les contenaient ayant été détruites lors des assauts lancés par les citoyens contre les bureaux de vote de certaines localités.

Une transformation des règles du jeu démocratique

Par son organisation tribale, ses méthodes « musclées » et le rejet des élections, le Mouvement citoyen transforme les règles de la compétition politique. En principe en effet, le vote oppose à la rhétorique vindicatrice de la force, une autre scénographie : celle d'une conviction dont la manifestation relève de la dynamique pacifique de l'échange. Le Mouvement citoyen conteste la validité de cette proposition, admise dans toutes les démocraties et que l'Algérie s'efforce de valider : l'élection est le seul mode légitime de dévolution du pouvoir et la violence nuit fondamentalement à l'exercice du droit de suffrage. En théorie, l'espace public de l'élection doit être reconnu comme un lieu pacifié, à l'abri des pressions et des violences extérieures. La compétition électorale implique de renoncer à l'appropriation par la force. Elle interdit l'usage d'un certain répertoire d'action politique : celui qui a la rue pour décor, la foule pour acteur et la violence pour moyen. En réalité, on voit bien, au regard de la situation qui prévaut en Kabylie lors des deux élections, que cette série de propositions est fortement contestée par une part non négligeable des forces politiques et de la population. En Kabylie, à l'occasion de ces élections, la violence est dans le processus électoral lui-même : les forces de l'ordre encadrent les opérations électorales sans parvenir à empêcher les pressions physiques et symboliques qui s'exercent sur les électeurs.

L'ensemble de ces pratiques nous incite à interroger l'état des critères légitimes de la compétition politique démocratique en Algérie. En démocratie, l'une des vertus reconnues du vote est que l'issue du suffrage se pare de la force du nombre. Le vote permet d'élargir la marge d'action de l'autorité, en témoignant de l'accord collectif qui justifiait et entourait son exercice. Ainsi, alors qu'on doit juger, en démocratie, les forces politiques à l'aune du nombre, les méthodes du rejet des élections en Kabylie rendent extrêmement difficile l'évaluation de son impact sur la population. Il reste alors la mobilisation de rue, très importante, mais qui semble toutefois diminuer.

La contestation en Kabylie exprime un extraordinaire décalage entre le centre étatique et cette région. Les instruments de modernisation politique mis en place depuis l'indépendance, les nouvelles formes d'expression politique – notamment les partis – sont, de façon systématique, remises en question et ciblées par les contestataires.

L'opposition démocratique face à la radicalisation politique

La violence est donc dans l'élection. L'originalité supplémentaire des scrutins de 2002 est que cette violence rencontre, dans certains partis, des alliés inattendus. Des forces qui symbolisaient l'opposition démocratique²⁸ l'analysent en effet comme « une avancée vers la démocratie ».

C'est notamment le cas du RCD qui appelle au boycott, au motif que : « ces élections visent à prolonger la survie du régime²⁹ ». Il considère que « voter aujourd'hui signifie trahir le sang des martyrs » et que le rejet des élections du 30 mai et du 10 octobre signifie le renforcement de la démocratie. Le FFS a également été un fervent défenseur du boycott des élections législatives. En avril 2002, son premier secrétaire, Ahmed Djedaï, appelle les commis de l'Etat chargés des opérations électorales à faire grève le jour du vote. Le FFS s'aligne donc sur la position du Mouvement citoyen, en utilisant les mêmes méthodes : rejet actif et soutien aux méthodes d'empêchement de l'opération électorale : « on ne peut pas tenir une élection dans un contexte de peur, de violence, de misère, car cela constitue une agression contre le peuple algérien ». Le FFS estime, par la voix de Djedaï et de Aït-Ahmed, que les élections sont une « fausse solution, [une] fuite en avant, [une] mascarade électorale³⁰ ». Aït-Ahmed en appelle à une « dissidence citoyenne ». Le sens des élections pour les deux partis considérés comme les principaux du pôle démocratique donne une nouvelle signification à la démocratie, loin des schèmes légitimes.

Quelques mois plus tard, après un long suspens, le FFS décide de participer aux élections locales, afin de « réhabiliter le politique³¹ ». Les motivations de ce retournement sont floues. Le parti d'Aït-Ahmed estime que « le rejet des élections est une position confortable quand on ne veut pas assumer ses responsabilités » et que participer aux élections implique une avancée pour solutionner la crise en Kabylie et pour éviter une « tchétyénisation de la Kabylie ». Le FFS fait la différence entre les élections législatives et les élections locales et justifie ce changement de stratégie par le refus de laisser les institutions locales aux « mafieux » du FLN ou du RND ou à des fonctionnaires de l'administration centrale au cas où il n'y aurait pas de vote. Pour le FFS, il faut différencier l'« Assemblée croupion », où les élus n'ont de toute façon aucune marge de manœuvre, de l'institution locale, plus proche des citoyens et disposant d'une large autonomie par rapport au pouvoir central. Ainsi, la participation devrait permettre une action concrète sur le terrain. Hier le rejet était loué

²⁸ Le FFS et le RCD rejettent les élections législatives et le FFS se présentent aux élections locales.

²⁹ Saïd Sadi, *Le Matin*, 31 mai-1^{er} juin 2002.

³⁰ Conférence de presse d'Ahmed Djedaï, premier secrétaire du FFS. Alger, le 2 avril 2002.

³¹ Conférence de presse d'Ahmed Djedaï. Alger, le 15 septembre 2002. Cette expression sera le slogan de toute la campagne électorale du FFS.

comme un acte de dissidence citoyenne, et aujourd'hui, il est assimilé, par le FFS, à une « méthode fascisante³²». Encore une fois, il n'y a aucun consensus, même au sein d'un même parti, sur les règles légitimes de la compétition politique.

PERSPECTIVES

Ces deux élections ouvrent donc des perspectives contradictoires. Elles indiquent une certaine stabilisation du jeu politique et en même temps une relative indétermination sur le devenir des règles de la démocratie en Algérie.

Les signes positifs allant dans le sens de la construction démocratique sont le renouvellement à terme des assemblées élues, le parachèvement du processus électoral, le pluralisme et l'incertitude sur les résultats. Surtout, les recompositions du champ politique et des rapports de force vont dans le même sens puisqu'elles ne remettent pas en cause la stabilisation du système partisan : ce sont les mêmes partis qui, en 1997, participent à la compétition électorale et qui intègrent les évolutions des règles de la vie politique en tentant de renouveler leurs personnels politiques.

En revanche, la pratique du boycott actif en Kabylie et l'émergence de nouveaux acteurs qui entendent demeurer aux marges du champ politique, à l'exemple des Comités citoyens, montre qu'il n'existe pas de consensus absolu sur les règles du jeu politique. Ces nouveaux acteurs, inassimilés, incontrôlables, exercent un pouvoir de nuisance. Ce dissensus est d'ailleurs d'autant plus inquiétant qu'il est alimenté par certains partis, comme le RCD et le FFS, qui se marginalisent ainsi eux-mêmes. Il se manifeste donc à l'occasion d'une subversion des règles du jeu démocratique par ceux-là même qui depuis longtemps « symbolisaient » le combat démocratique. La démocratie aurait-elle changé de camp ?

³² Déclaration de Hocine Aït-Ahmed, *Radio beur*, le 10 octobre 2002.

Le premier renouvellement à terme des mandats : un signe fort de stabilisation politique

C'est la première fois en Algérie, depuis l'avènement du multipartisme il y a 13 ans, que des mandats électifs (nationaux et locaux) arrivent à terme et sont renouvelés, sans suspension du processus électoral, ni démission. En effet, l'interruption du processus électoral en janvier 1992, qui fait suite à la victoire du FIS lors du 1^{er} tour des élections législatives (26 décembre 1991), entraîne un état d'urgence et la suspension des institutions élues en juin 1990, lors des premières élections locales libres, également remportées par le FIS. L'Assemblée populaire nationale (APN) n'existe plus et un Conseil consultatif national (CCN) ainsi qu'un Conseil national de transition (CNT), pilotés par le pouvoir, font office de chambre consultative. Le Haut comité d'Etat (HCE), instance collégiale, remplace la présidence. Les maires élus en 1990 sont suspendus et remplacés par des fonctionnaires nommés par l'administration. De 1992 à 1995, aucune institution n'est élue.

En 1995, le processus électoral reprend avec la première élection présidentielle pluraliste. Liamine Zeroual, alors président de l'Etat, est élu à une forte majorité (60 %), avec un fort taux de participation (75 %). Cette élection a pour but de légitimer ceux qui acceptent le jeu politique représentatif fondé sur les élections et de délégitimer ceux qui ont recours à la violence armée pour exercer le pouvoir politique : le FIS et les organisations islamistes armées. « On entre ainsi dans une logique où chaque rendez-vous électoral se voudrait constituer, pour les uns, un désaveu de ceux qui ont choisi les armes pour s'exprimer, et pour les autres, une occasion de barrer la voie à toute solution non négociée avec les parties au conflit³³ ». Les élections organisées sous sa présidence visent davantage à restaurer un « édifice institutionnel » ébranlé par l'interruption du processus électoral et le terrorisme qu'à légitimer les dirigeants politiques en place.

Le processus de normalisation politique se poursuit avec la tenue des élections législatives et communales les 5 juin et 23 octobre 1997. Pour la première fois, le président, les députés³⁴, les conseillers municipaux et régionaux sont élus au terme d'une compétition pluraliste. En septembre 1998, le président Zeroual démissionne avant la fin de son mandat, officiellement, « pour permettre l'alternance au pouvoir » et c'est Abdelaziz Bouteflika qui est

³³ Djaho Djerbal, « Les élections législatives du 5 juin 1997 en Algérie : enjeux politiques, logiques et acteurs », *Monde arabe, Maghreb-Machrek*, n°157, juillet-septembre 1997, pp. 150-151.

³⁴ L'APN, issue des élections du 5 juin 1997, est la première assemblée pluraliste de l'histoire de l'Algérie indépendante. Les principaux partis politiques y sont représentés : FLN, RND, MSP, FFS, RCD, Ennahda, contrairement à l'Assemblée issue des élections du 30 mai 2002, boycottée par deux des principaux partis d'opposition, le FFS et le RCD.

élu le 15 avril 1999 alors que les six autres candidats se retirent la veille du scrutin pour allégation de fraude³⁵.

Les institutions locales et parlementaires élues en 1997 arrivent donc pour la première fois à leur terme et sont renouvelées en 2002 à échéance. Quelle est la signification de ce premier renouvellement à terme des institutions élues ? Est-ce la manifestation d'une stabilisation du système politique algérien ? Est-ce, comme certains officiels le mettent en avant, le signe que la période de « transition » est finie ? Ou est-ce un leurre au regard de la faiblesse record du taux de participation à l'échelle nationale, du rejet des élections en Kabylie et de l'absence de consensus sur la définition même de la démocratie ?

La stabilisation des forces politiques et la recomposition des rapports de force : le jeu politique entre concentration et ouverture

Les deux élections annoncent à la fois une stabilisation et une transformation du champ politique. Un nouveau groupe, le Mouvement citoyen, fait une entrée remarquée dans le jeu politique, en tentant d'en bouleverser les règles, des micros partis sans aucune activité politique participent aux élections sans résultat significatif. Et en même temps, la concentration du jeu politique entre six partis, toujours les mêmes depuis l'ouverture de la compétition politique en 1989 – à l'exception évidente du FIS et de l'Islah, transfuge de l'Ennahda – est le signe d'une continuité du jeu partisan. Continuité qui s'accompagne d'une transformation de certains partis, comme le FLN qui tente, avec succès de se rénover et de renouveler son élite.

La vraie/fausse alternance entre le FLN et le RND, à travers les deux consultations électorales, peut laisser augurer que l'Algérie s'achemine vers un processus de sortie de crise crédible. La reconfiguration du paysage politique est-elle une « alternance contrôlée »³⁶ qui ne troublera pas le jeu politique ou est-elle, au contraire, le signe d'un réel changement ? Cette alternance ne sera véritablement positive que si elle est concrétisée par la prise en charge des grands dossiers, comme par exemple la révision du code de la famille annoncée par la ministre de la Condition féminine et de la Famille. Cependant, l'extrême hétérogénéité idéologique du gouvernement, la mise en veilleuse des grandes réformes – à l'exception des dernières déclarations sur la réforme du code de la famille –, l'absence de perspective de

³⁵ Liste des six candidats : A. Taleb Ibrahim, A. Djaballah, Y. Khatib, H. Aït-Ahmed, M. Hamrouche, M. Sifi.

³⁶ *Le Quotidien d'Oran*, le 12 octobre 2002.

sortie de crise en Kabylie peuvent laisser sceptiques et il est, aujourd'hui, difficile d'évaluer les chances de changement.

L'ampleur de l'abstention et la légitimité des institutions élues

Le boycott actif en Kabylie, le taux de participation particulièrement bas, le pluralisme amputé des forces qui symbolisent la démocratie pluraliste et le retour de la violence dans le processus électoral, obligent à tempérer le constat de stabilisation du jeu politique.

La crise en Kabylie et le très faible taux de participation à l'échelle nationale rejaillissent sur la légitimité des institutions nouvellement élues. Que dire de la représentativité des députés élus en Kabylie avec 1,70 % de taux de participation³⁷, et quelles en sont les conséquences sur la définition même de la démocratie ? Les législatives en Kabylie n'enregistrent le vote que des seuls corps constitués (gendarmerie, protection civile, armée, sûreté nationale, garde communale et les fonctionnaires des établissements pénitentiaires...)³⁸. Formellement, les députés de Kabylie ne représentent que les diverses forces de sécurité !

Malgré les tentatives de sensibilisation « civique » déployées par les brigades du ministère de l'Intérieur et les efforts fournis par la télévision, le désintérêt pour la politique s'est confirmé. Il est même admis et constaté par les chiffres officiels. Les deux consultations confirment l'érosion des capacités d'intégration du système politique. C'est véritablement la faible participation et la crise en Kabylie qui attirent l'attention des observateurs. Les Algériens semblent peu convaincus de l'efficacité des élections à modifier leur vie quotidienne. La désertion des bureaux de vote peut être lue comme une réponse de l'électorat à l'incapacité de la classe politique et du gouvernement de comprendre les multiples transformations de la société algérienne depuis une dizaine d'années. Lors de sa conférence de presse le soir du scrutin local, le ministre de l'Intérieur se refuse, contre

³⁷ Il aura fallu 8700 suffrages exprimés sur les 10282 inscrits des corps constitués, pour que le FLN, le RND et le PT aient respectivement 9 et 2 sièges chacun lors du scrutin législatif auquel auront participé 1,70 % d'électeurs. Il a fallu à la liste indépendante moins d'une centaine de voix pour décrocher le 14^{ème} siège de la wilaya de grande Kabylie. Il a fallu au FLN 5000 voix (soit 57,53% des voix) pour rafler la mise alors que la moyenne nationale pour un siège est de 13500 voix. Même remarque pour le RND et le PT, qui, chacun avec 500 voix, ont eu 2 sièges, alors qu'au niveau national, il leur a fallu 15000 voix pour un siège. La liste indépendante a eu besoin de moins d'une centaine de voix pour obtenir un siège, ce qui est un record en la matière. L'opération de vote a permis de montrer que les candidats, au nombre de 204, n'ont pas tous voté, y compris ceux qui ont été élu. La tête de liste du PT a déserté la ville, tout comme les 9 députés du FLN, dont presque la moitié avait retiré leur candidature. Le président du PNSD, Mohamed Chérif Taleb, n'a pas eu une seule voix, alors qu'il n'a fait qu'une campagne à la télévision nationale.

³⁸ La loi électorale du 6 mars 1997 prévoit que les corps constitués votent dans des bureaux pour les élections législatives et présidentielles. Lors des élections locales, les corps constitués ne votent pas dans des bureaux spéciaux sur leur lieu de travail, mais dans leurs lieux de résidence.

l'évidence même, à reconnaître que le scrutin a été sérieusement empêché en Kabylie, rendant ainsi dérisoire la prise en compte de la maigre participation, à laquelle il s'est ingénié à trouver des significations positives et encourageantes. Se voulant optimiste, Y. Zehrouni ose même affirmer que le taux de participation de 50,11 % (i.e sans la Kabylie) a connu une progression notable par rapport aux élections législatives du 30 mai. Le taux de participation officiel est calculé sans une région entière qui représente 1,5 millions d'électeurs³⁹ ! L'abstention réelle est donc largement supérieure à 50%. Le gouvernement ne semble pas tirer les conséquences de la faiblesse de la participation citoyenne à des élections présentées comme une chance pour la démocratie et la stabilité dans le pays. On trouve donc un discours paradoxal. En effet, alors que pendant la campagne électorale, le gouvernement axe quasi-exclusivement son action sur l'incitation au vote considérée comme « une chance pour la démocratie », à la suite du scrutin local, constatant le faible taux de participation, il refuse d'y voir le signe d'une faiblesse de la démocratie en Algérie. Alors que, lors des deux élections, les partisans du rejet des élections mettent en cause la légitimité des institutions élues au nom de la très forte abstention, signe d'une faiblesse de la démocratie, le gouvernement estime, par le voix du ministre de l'Intérieur, que « le taux de participation enregistré est une preuve de la crédibilité des institutions et de l'avancée accomplie par la démocratie dans le pays⁴⁰ ». On observe encore une fois une lutte sur les critères de la démocratie représentative, ce qui n'était pas le cas lors des élections de 1997.

En fin de compte, après la contestation de la validité de l'élection – principalement en Kabylie –, le gouvernement a recours au droit pour valider les résultats. Ainsi, le problème du très faible nombre de votants en Kabylie est tranché par le Conseil constitutionnel qui confirme la validité des élections au motif que ni la loi électorale, ni la constitution ne prévoient un seuil de représentativité.

L'une des vertus reconnues au vote est que l'issue du suffrage se pare de la force du nombre. Le vote permet d'élargir la marge d'action de l'autorité, en témoignant de l'accord collectif qui justifiait et entourait son exercice : comment les autorités s'y prendront-elles pour imposer à la population ces décisions ?

En entachant la légitimité des institutions élues, le faible taux de participation met également à mal la victoire du FLN. En effet, sans aucun doute, les chiffres témoignent de la percée de l'ex-parti unique⁴¹. Mais ils doivent être réévalués à l'aune du grand régulateur qu'est devenue l'abstention. Le FLN recueille 2,55 millions de voix sur 7,2 millions de suffrages exprimés. La disproportion entre le nombre de voix recueillies et la totalité du corps électoral doit alors nous amener à relativiser l'ampleur de sa victoire. Le FLN est de retour

³⁹ Sur un total de 17 millions d'inscrits.

⁴⁰ Conférence de presse de Y.Zehrouni, Algerian TV, le 10 octobre 2002.

⁴¹ Rappelons que la victoire du FLN est très large : 199 sièges sur 389, 688 communes sur 1561 et 43 wilayas sur 48 passent dans son escarcelle.

sur fond d'une crise, désormais évidente, du lien entre les citoyens et les institutions. Il participe aux coalitions gouvernementales depuis 1997, en dépit de sa supposée traversée du désert, et sa victoire s'est aussi faite aux dépens d'une gestion communale des maires RND, jugée calamiteuse et entachée de nombreux scandales financiers et de querelles internes permanentes.

Quelle(s) issue(s) à la crise en Kabylie ?

Selon Y. Zehrouni, à propos des élections locales, « le fait que le scrutin se soit déroulé normalement dans 36 communes sur 67 de Tizi-Ouzou et dans 41 communes sur les 62 que compte la wilaya de Béjaïa, prouve que les partisans du boycott ont échoué ». Il dénonce l'usage de la violence en Kabylie pour empêcher les électeurs de voter et rend hommage à « la population qui a bravé la peur et s'est rendue aux urnes ». Zehrouni fait savoir que 310 policiers ont été blessés dans l'exercice de leur fonction et que des fonctionnaires chargés de la préparation des élections ont été frappés. Pour le ministre de l'Intérieur, les événements en Kabylie « sont le fait d'irresponsables extrémistes qui ont usé de la violence parce qu'ils sont à court d'arguments. (...) Ces extrémistes sont responsables de la mort de dizaines de citoyens qu'ils ont poussé à l'émeute, morts qu'ils auront sur la conscience et dont ils devront répondre, un jour ou l'autre devant la population, qui leur demandera des comptes ». Ces propos montrent que le gouvernement ne semble pas du tout prêt à reconnaître une quelconque légitimité aux revendications du Mouvement citoyen, ni à leur accorder le statut d'interlocuteur. Disqualification d'ailleurs confirmée par le Premier ministre⁴² quand il déclare que la crise en Kabylie sera réglée par les pouvoirs publics en collaboration avec les élus de la région, déniait ainsi aux délégués toute légitimité d'intervention dans le règlement de la crise. Ceci laisse évidemment augurer une grande difficulté du règlement de la crise en Kabylie. On a du mal à voir les conditions d'un rapprochement entre les positions du gouvernement et celles du Mouvement citoyen explicitées plus haut. Le ministre est même considéré dans la région comme l'ennemi numéro un, suite à une série de déclarations dans lesquelles il fustigeait systématiquement le mouvement de contestation en Kabylie et qualifiait le jeune lycéen assassiné le 18 avril 2001 de « voyou », légitimant implicitement son élimination. La reconduction de Zehrouni à

⁴² Extraits de la conférence de presse de Benflis au lendemain des élections locales : « nos élus en Kabylie œuvreront pour le retour à la quiétude en Kabylie et nous allons travailler en ce sens avec les autres représentants de partis partout où nous siégerons dans cette région du pays. »

son poste au lendemain des élections législatives est perçue en Kabylie comme une provocation, d'autant qu'il est considéré là-bas comme le véritable responsable de la crise.

Deux inconnues : les attitudes futures de l'opposition démocratique et des courants islamistes

La nouvelle Assemblée nationale ne compte plus de députés FFS ou RCD. Leur absence signifie-t-elle l'absence de toute opposition démocratique pendant la législature à venir ? En fait, tous les partis politiques s'affirment démocrates, islamistes compris. Mais on considère généralement que seuls le RCD, le FFS et l'ANR forment le pôle démocratique en Algérie. Leur exclusion volontaire du Parlement annonce-t-elle leur marginalisation dans le champ politique algérien ? Quelles stratégies ces formations vont-elles mettre en œuvre pour éviter cette marginalisation ? Vont-ils abandonner à d'autres forces politiques le label démocratique dont on les affublait jusqu'alors ?

En raison des rapports de forces électoraux classiques, concernant le scrutin local, le parti d'Aït-Ahmed se partage la Kabylie avec le FLN. Mais le divorce entre le FFS et une partie de la population ne fait pas de doute et rend aléatoire les prétentions futures de ce parti à parler au nom de cette population. Le FFS est en situation de confrontation avec les âarouchs, avec une probabilité sérieuse d'affrontements, car le Mouvement citoyen veut déloger les maires en Kabylie. La campagne du FFS aux élections locales a été menée timidement. Les porteurs de voix les plus crédibles du FFS se sont tus et ont jeté un trouble sur la cohésion du parti. L'impression globale a été que personne dans l'aréopage du FFS n'était convaincu d'aller aux élections. En définitive, seuls Ahmed Djedai et un ou deux responsables locaux ont fait campagne principalement dans l'algérois où le score du FFS a été très faible. Alors que la contrainte physique des âarouchs n'a pas eu lieu pas dans l'algérois, le FFS n'a obtenu que deux municipalités, ce qui montre que le boycott a fonctionné contre ce parti en dehors de la Kabylie.

Le RCD soutient sans condition le Mouvement citoyen mais celui-ci semble montrer des signes d'essoufflement depuis les élections locales, en raison notamment du récent emprisonnement de ces principaux délégués. Quelle place occuperont les deux partis d'opposition, principalement implantés en Kabylie, en cas de renversement du rapport de forces dans la région ?

Les islamistes légaux conservent un bon score, même si le Hamas, intégré à la coalition gouvernementale depuis 1997 laisse sa place à un parti islamiste plus radical, l'Islah qui ne

cache pas sa proximité avec le FIS. Rappelons que Djaballah a participé aux accords de Saint-Egidio qui réclamaient la réhabilitation du FIS et qu'il revendique encore aujourd'hui. Cette recomposition de l'islamisme est donc caractérisée par l'émergence d'un groupe plus radical que le Hamas, qui refuse de participer au gouvernement. L'opposition démocratique, elle, se met en dehors du jeu parlementaire et s'exclue des scènes locales, même si le FFS a participé aux élections territoriales. En l'absence d'opposition laïque dans les assemblées élues, le pôle islamiste a de fortes chances de renforcer ses positions. Le pouvoir ne serait d'ailleurs peut-être pas mécontent de voir la représentation de ce courant consolidée. Depuis son accession à la présidence de l'Etat, il y a trois ans, Bouteflika est en effet à la recherche de la bonne formule politique qui permettrait d'intégrer une mouvance islamiste jugée incontournable, tout en recherchant le soutien des démocrates !